

De la responsabilité des politiques dans le processus du renoncement au français

par Jean-Loup Cuisiniez.

Dans son rapport sur la communication institutionnelle du 15 février 2022, l'Académie française se dit consternée par l'effacement du français au profit de l'anglais. Une « atteinte à l'identité du français » (...) "Il ne s'agit pas de s'opposer à l'évolution du français, à son enrichissement au contact d'autres langues", tempère l'Académie. Cependant, "l'afflux massif et incontrôlé des termes anglais, porte atteinte à l'identité et à l'avenir de notre langue", estime-t-elle.

Quid de la responsabilité des politiques dans le processus d'effacement du français ?

23 mars 2006. Bruxelles Dépêche de l'agence Reuters.¹ « **Le Président Chirac quitte la salle du Conseil Européen pour protester contre le discours en anglais d'Ernest-Antoine Seillière (...)** » Un coup d'éclat, hélas sans lendemain pour la langue française. En effet, son successeur M. Sarkozy se prépare à donner un coup de rasoir à toute volonté politique de maintenir le français comme langue internationale.

En effet, le **17 juillet 2006** à 7 mois de l'élection présidentielle, **M. Sarkozy écrit**² : « ... Or, aujourd'hui **notre politique d'intransigeance linguistique nous rend inaudibles. (...) Au nom de la francophonie, nous refusons de parler dans une autre langue que le français dans les négociations internationales, y compris dans les discussions informelles qui sont souvent les plus importantes** ».

9 mars et 13 mars 2007. Candidat à la Présidence de la République, M. Sarkozy se contredit :

« *Le français, c'est l'âme de la France, c'est son esprit, c'est sa culture, c'est sa pensée, c'est sa liberté. C'est le droit de penser autrement que selon la pensée dominante ; la diversité linguistique, c'est la condition de la diversité culturelle et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. (...) nous avons le devoir pour nos enfants, pour l'avenir de la civilisation mondiale, pour la défense d'une certaine idée de l'homme de promouvoir la langue française* ». (Discours à Caen et à Besançon)

Après les paroles, les actes. En 2007, M. Sarkozy élu Président travaille à promouvoir à sa façon le français :

- En 2006, **M. Kouchner**, (futur ministre des Affaires étrangères du gouvernement Sarkozy)

écrit « **La langue française n'est pas indispensable et que si elle devait céder la place, ce serait précisément à des langues mieux adaptées aux besoins réels et immédiats de ceux qui la délaisseraient** »³. Il justifie par avance les propos de son homologue britannique qui déclare à son Parlement le 16 juin 2010 que « **Le français est une langue inutile.** »⁴

- **En janvier 2008, les parlementaires français votent le renoncement à l'exigence de traduction pour les brevets** comme il est clairement énoncé à l'article premier du *Protocole de Londres* et

1 cf Reuters France « Seillière en anglais fait bondir Chirac » par Laure Bretton

2 Cf page 267 « Témoignage » Nicolas Sarkozy Éditeur XO Éditions 2006 ISBN 978-2-84563-287-5

3 *Deux ou trois choses que je sais de nous. chapitre 11 : L'anglais, avenir de la francophonie. Robert Laffont 2006*

4 Source Agence France Presse 16 juin 2010 req 325669.

ce, contre l'avis de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Ils contribuent à l'appauvrissement terminologique de leur langue et collaborent à la perte de sa fonctionnalité.⁵

- Le 15 avril 2008 la Commission européenne supprime le français de ses publications statistiques⁶.
- Le 2 septembre 2008, Peter Allen dans le Daily Mail rapporte les propos du ministre de l'éducation nationale M. Xavier Darcos : « Dans le futur peu de gens s'exprimeront en français. »
- Janvier 2009, **sur intervention du ministre des finances M. Jean-Louis Borloo, la France renonce au français comme langue de travail** au sein de l'Agence Internationale des Énergies Renouvelables (IRENA). Ce renoncement oblige les 27 autres pays de la Francophonie à accepter l'anglais comme la seule et unique langue de travail. C'est la France qui a renforcé l'hégémonie linguistique à l'encontre des intérêts de tous les francophones. L'Organisation Internationale de la Francophonie tentera en vain de faire modifier⁷ le régime linguistique vers le multilinguisme.
- Février 2009. Décret relatif au Corps européen. **Le ministre Alain Richard** justifie l'emploi de la langue anglaise comme seule langue « opérationnelle » de ce corps ; Or, il n'y a aucun soldat « native english speaker » dans ce Corps. Ainsi, la langue des deux pays fondateurs, le français et l'allemand sont exclus, au profit exclusif de l'anglais. En outre, seuls les sigles anglo-américains figureront sur les véhicules des casques bleus. La langue française n'est ainsi plus visible dans un monde où l'image et la représentation symbolique priment.⁸
- Juin 2009, le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE « Assemblée constitutionnelle de la République française) écrit dans un rapport⁹ que « *Le recours à l'anglais comme code commun se généralise, sans que cela soit nécessairement une menace pour la diversité des langues. C'est une facilité dont certains Français hésitent encore à se servir, alors que, pour d'autres, c'est la solution miracle* ».

Ces notions de facilité et de modernité attribuées à l'anglais et répétées dans divers rapports amènent progressivement les décideurs à renoncer au français.

- Novembre 2009, Bruxelles. - Traité de Lisbonne - La France accepte la nomination d'un ministre des Affaires étrangères de l'Union Européenne qui ne parle pas un mot de français ni d'aucune autre langue que l'anglais, Lady Ashton. Ce choix « sarkocide » est dramatique pour la langue française et la Francophonie.
- Juin 2010, l'arrêté ministériel instituant l'anglais comme seule et unique langue obligatoire pour l'épreuve orale du concours d'entrée à l'École Nationale de la Magistrature est confirmé par le Conseil d'État¹⁰. Ainsi, est rejetée la requête du syndicat de la magistrature et de l'union syndicale des futurs magistrats pour le maintien du choix de plusieurs langues parmi une liste établie par le ministère. Le Conseil d'État renforce l'ancrage de l'anglais dans l'esprit des futurs magistrats.

5 La fin de l'obligation de traduction des documents techniques entraînera une perte terminologique, conséquences de l'arrêt de la Cour de Cassation du 12 juin 2012 Air France

6 Cf 15 avril 2008 Communiqué de presse du député J MYARD, aucune réaction du gouvernement Fillon

7 Communiqué de presse du 15 avril 2011

8 Cf Marc Favre d'Echallens, administrateur Défense de la langue française

9 Julie Kristeva, Le message culturel de la France et la vocation internationale de la francophonie. La Documentation française

10 Conseil d'état, 16 juin 2010 req n°325669

- Janvier 2012, l'Agence Française de Développement (AFD), établissement public agissant pour le compte de l'État, émet un appel à projets pour une conférence le 14 juin à Paris. Elle exige de la part des soumissionnaires français des réponses exclusivement en anglais.

De M. Sarkozy, on retiendra : la langue française passée au « Karcher » dans les institutions internationales. Son langage vulgaire¹¹. Sa maîtrise de l'anglais : « Sorry for the time », s'excusant du temps pluvieux devant Hilary Clinton en visite à l'Élysée en 2012.

Le refus de se battre pour le français, et surtout la volonté de promouvoir l'anglais.

9 avril 2017 Porte de Versailles.

M. Fillon complice du processus de déclassement du français de son gouvernement. Mais, candidat à la Présidence de la République, il fit l'éloge du français en ces termes :

« (...) Il existe une voix française qui, si elle venait à se taire, ne serait remplacée par aucune autre. Sa survie nous concerne tous. Nous devons transmettre la terre de Richelieu, la langue de Victor Hugo, la raison de Montesquieu, la vision de Claude Monet et de tous ceux qui ont vécu, aimé et défendu la vibration française. Pour certains, la culture française n'existe pas : elle n'est au mieux qu'un rejeton de la culture mondiale. Que font-ils des talents français, de la langue française, du patrimoine français ? Rien, fini, remplacés par la littérature des gares ; classés dans la catégorie « tourisme » ; remplacés par l'anglais des tours operators. On connaît la chanson. Notre indépendance, notre esprit frondeur, n'ont jamais été du goût des institutions mondiales. Pourquoi ? Parce que dans la tradition de notre pensée, avoir été français, être français et rester français, c'est être utile au monde. Non, je ne ferai pas comme Emmanuel Macron. Je ne porterai pas en terre le cercueil de la culture française. Soyons Français et fiers de l'être. (...).

Sous son gouvernement, la pression de l'anglais est devenue plus oppressante dans les entreprises et marque un grand basculement :

Les principales actions syndicales de terrain pour le français seront couronnées de succès, soit par le dialogue social ou par la saisine en justice. Ces actions de terrain susciteront la création du Collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France. (CFTC, CGT GEMS, UNSA et CFE CGC). La prise de conscience de la nécessité de faire appliquer la Loi Toubon par les syndicalistes de terrain va provoquer une montée des actions en justice, mais l'exécutif contre-attaque par d'ingénus amendements.

Ainsi, **en 2006**, un des syndicats des pilotes d'Air France réclame le droit d'avoir les notices de l'AIRBUS en français. La procédure ira jusqu'en cassation, mais entre-temps, un amendement a retiré l'aviation du dispositif de la loi Toubon. Le syndicat sera débouté de son droit au français pour les documents techniques. L'une des conséquences : **plus une seule organisation syndicale de terrain ne revendique le droit au français en France devant les tribunaux.**

Comment expliquer les petits amendements contre la loi Toubon ?

Fillon et la sécurisation de la langue anglaise. Chaque année un rapport sur l'emploi de la langue française est remis au Parlement. Celui de 2009, nous a donné un indice de réponse : « la sécurisation de la langue anglaise ». En effet, on y apprend que dans le cadre des travaux relatifs à la modernisation de l'économie, le Premier ministre (François Fillon) a souhaité que la Direction Générale du Travail pilote un groupe de travail interministériel consacré à la sécurisation de l'usage des langues étrangères dans les entreprises, au regard du droit du travail. Les principaux procès

11 Cf « Quand les politiques massacrent le français », Anne Quiennec Editions FIRST 2017

GEMS, Europ Assistance et Air France pour obtenir le droit au français aboutissent en fait à cette contradiction, celle de sécuriser la langue anglaise...au détriment du français.

Du candidat Fillon, on retiendra qu'il a taillé, en tant que Premier ministre, un beau costume à la langue française.

2012-2017, l'abandon du français se poursuit sous M. Hollande ...

Rappelons que 60 députés socialistes, dont Jean-Marc Ayrault, avaient en 1994 saisi le Conseil constitutionnel pour s'opposer à l'application de la LOI TOUBON. Cette loi a été promulguée le 2 août 1994. Elle a été hélas, « émasculée » de son dispositif contraignant. En effet, sept des vingt-quatre articles ont été censurés par le Conseil constitutionnel, et cela... au nom de la liberté d'expression, inscrite dans la déclaration des droits de l'homme de 1789. Il s'agissait de l'obligation d'emploi du français dans les règlements et contrats, les messages publicitaires, les annonces publiques, les distributions de produits et de services, les organes de diffusion des résultats des travaux de recherche scientifique ayant sollicité une subvention d'état. Le Conseil constitutionnel a ouvert un boulevard aux termes anglais. Il a annulé l'obligation¹² pour le privé d'utiliser les termes équivalents en français créés par les commissions de terminologie. Cependant, ces termes s'imposent à l'administration, car l'article 2 de la Constitution dispose que le français est la langue de la République.

Quelques succès de ces commissions, le terme ordinateur a remplacé le terme anglais « computer » et logiciel en lieu et place de « software ».

L'administration a donc l'obligation d'employer les équivalents francisés. Mais, **sous le quinquennat de M. Hollande, on est passé de l'obligation à la recommandation.** Les quelques appuis juridiques de la loi Toubon ont été les uns après les autres amoindris au fil des amendements en toute discrétion. L'indifférence généralisée sur la qualité de la langue par tous les ministères, mise en exergue par le rapport de l'Académie française, est une conséquence de ladite recommandation. La loi Toubon de 1994 est pratiquement une coquille vide.

Quelques renoncements au français sous Hollande :

Mars 2014 Le Figaro : **La France crée une université française au Vietnam en langue anglaise**

Michel Guillou, de l'Université Jean Moulin écrit¹³ : « il faut dénoncer *la position suicidaire des décideurs français qui mettent au placard la langue française et la francophonie, considérées comme démodées. (...) Le bon sens est balayé.* » Il conclut : « **Sans changement de cap, une mort douce mais programmée.** »

Mai 2014, M. Pierre Moscovici, membre de la Commission Européenne a adressé à M. Michel Sapin, Ministre des Finances, une lettre entièrement en anglais. **Les commissaires français en poste à Bruxelles s'adressent en anglais à l'administration française.**

Mai 2016 Mme Audrey Azoulay ministre de la Culture, cautionne¹⁴ le choix d'une chanson en anglais pour représenter la France au Concours de l'Eurovision et l'anglais pour l'hymne des bleus à l'Euro de football du 10 juin au 10 juillet 2016.

Juin 2016, **Le ministre de l'Éducation Nationale, Mme Belkacem** réduit les heures de latin-grec au motif qu'elles seraient réservées à une élite¹⁵.

12 Cf Le dispositif de la Loi 101 au Québec

13 Figaro du 19 mars 2014 pg 14 ; « Francophonie : La trahison des élites, un suicide.

14 cf question n° 95851 du député Jacques Myard au ministère de la culture

15 Le ministre Lionel Jospin avait déjà réduit les heures d'enseignement du latin par sa réforme d'avril 1992.

Novembre 2016, dans le cadre de la modernisation de la justice l'Assemblée Nationale vote un amendement à l'article 225 du Code pénal **qui fait de la langue française un discriminant social en France**. Il est désormais établi comme discriminatoire d'opérer toute distinction entre les personnes physiques ou morales sur le fondement de leur capacité à s'exprimer dans une autre langue que le français. Cet amendement abroge de fait les dispositions de l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 sur la primauté du français en France.

Du Président Hollande, on se souviendra de « *ses constructions grammaticales et de ses discours spongieux* »¹⁶. Rien que du mou pour le rayonnement du français.

2017-2022 Sous la Présidence Macron, l'effacement du français s'amplifie dans les ministères.

Le Figaro 21 mars 2018, Macron annonce aux académiciens qu'il veut faire du français la 3e langue la plus parlée au monde. Dans le cadre des mesures d'austérité, le budget de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger a entraîné la suppression de 500 postes d'enseignants titulaires. Depuis son arrivée à la Présidence, le niveau de français dans les ministères n'a jamais été aussi calamiteux. Le récent rapport de l'Académie produit 30 pages d'exemples : Agri-loops, One health, ou le sharepoint de la communauté. Taste France, France connect, Good France, French impact, Creative Patterns..... termes anglais employés par les différents ministères¹⁷.

2018, Mme Bachelot ministre de la Culture décide de ne plus publier le rapport annuel sur l'application de la loi Toubon en France et dans les institutions internationales. En décidant en catimini de neutraliser l'article 22 de ladite loi, elle prive les parlementaires et les citoyens de leur droit aux informations¹⁸ sur le devenir de leur propre langue.

2018 du Québec, Macron est lauréat du prix « Citron d'incivilité » pour avoir déclaré au Premier ministre du Québec, son intention de « renouveler le logiciel » de la francophonie en s'inspirant de « l'exemple nord-américain » selon lequel « *parler l'anglais renforce la francophonie* ».

Depuis avril 2022, nos cartes d'identité sont libellées en anglais. La requête de l'Académie Française pour le retrait de l'anglais est rejetée par le Premier ministre. Accoupler la langue anglaise à notre identité équivaut à lui donner le statut de langue officielle.

Les citoyens français ne peuvent pas réaliser sur un plan social, économique et identitaire toutes les implications qui vont rapidement en découler.

Les pays francophones sont aussi concernés par l'effacement progressif du français et de la montée en puissance de l'anglais en France. Face au constat d'une langue française quasi inexistante dans les institutions internationales, d'une langue truffée d'anglicismes, quels sont les avantages pour ces pays de maintenir le français comme langue officielle ? Ils devront négocier en anglais à Bruxelles ! Quel sera l'intérêt d'apprendre le frananglais ? Qui voudra de cette fausse monnaie ?

Le 20 mars est une journée dédiée à la francophonie, M. Macron prononcera certainement encore un discours élogieux sur la langue française. En 1539 l'ordonnance royale fit du français la langue de l'administration et ce « *pour le bien - être de nos sujets* ». Le château en cours de restauration sera le grand « musée » de la langue française et de la « francophonie ».

16 «Quand les politiques massacrent le français « Anne Queinnec Editions FIRST 2017

17 Sans oublier le «Made for sharing» slogan officiel pour les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

18 Ces rapports étaient un outil important pour le Collectif inter-syndical pour le droit de travailler en français en France».

La langue française, née d'une décision politique de François I est une langue vivante. Elle meurt par absence de volonté politique de la promouvoir. Elle meurt par délaissement de ceux qui auraient dû la défendre. Certes, il est dit à l'envi que « *la langue évolue, le cancer aussi. La langue est un organisme vivant, mais comme tout organisme, faute de soins, elle meurt* ». ¹⁹

Du mandat Macron, on retiendra que pour lui il n'y a pas de culture française²⁰. Quand en février 2022 à Moscou, le Président Poutine le salue en français d'un : « Bonsoir », le Président Macron lui répond en anglais « How are you ». **Ainsi, pour le Président Macron un simple mot de politesse ne s'exprime ni en français ni dans la langue de l'autre.**

Le 22 juillet 2022, Mme Péresse annonce à TF1 :

« *Je suis candidate à la présidence de la République pour restaurer la fierté française* ».

Le 13 février, au Zénith, elle invite les Français qui, comme elle, aiment passionnément la France à rejoindre le mouvement de « **la fierté retrouvée, la nouvelle France !** »

Mme Péresse clame son intention de rendre la fierté aux Français. Elle déclare son amour de la France et de sa langue. Pour cela, il faudrait a minima croire à la capacité du rayonnement de notre langue et avoir la volonté de maintenir au français sa place parmi les grandes langues.

En effet, le 25 février 2008, Bruxelles. **Mme Péresse, Ministre de l'Enseignement Supérieur annonçait** : « **le français est une langue en déclin** et il faut briser le tabou de l'anglais. Il faut même donner des cours en anglais à l'université, sur le modèle de ce qui se fait déjà aux Pays-Bas et dans les pays nordiques. » « Notre culture rayonne d'autant mieux qu'on s'exprime dans la langue de l'autre » » La Ministre a raconté que lors des déjeuners informels avec ses vingt-six collègues, elle s'exprimait en anglais sans réticence puisque c'est la langue commune : « *je ne vais pas les obliger à avoir recours à l'interprétation. Ne comptez pas sur moi pour défendre le français.* ».

Ces propos sont rapportés par Jean Quatremer le correspondant à Bruxelles du quotidien Libération. **Il nous avertit** : « **Le chemin vers le tout anglais semble bel et bien balisé.** » et « Il va falloir s'y faire : à terme, les Français auront deux langues maternelles. » Quelle disgrâce

Le 28 février 2008, **le Figaro rapporte les déclarations de Mme Péresse** : « **la stratégie consistant à maintenir le français dans les instances de l'UE était contre-productive** et que mieux valait recourir à *l'anglais pour être mieux compris* ». Elle envoyait un signal mortel pour le français à tous les pays francophones. Le français n'est plus considéré par la France comme langue internationale.

Le 13 septembre 2017 à Lima au Pérou, Mme. Péresse soutient la candidature de la ville de Paris pour les jeux Olympiques de 2024. Bien que le français est une des deux langues officielles des JO, elle ne s'exprime qu'en anglais en ajoutant quelques mots en japonais. Aucune communication en français. Comment la croire quand elle prétend rendre la fierté aux Français en ayant déclassé leur langue ? Quel régime linguistique pour « la nouvelle France » ?

De Mme Péresse, il faut retenir et craindre : elle est avant tout une grande militante du tout anglais. Elle est lauréate à vie du prix d'incivilité de la Carpette Anglaise 2008.

19 Alain Borer «Speak White» Pourquoi renoncer au bonheur de parler français? Tracts Gallimard 2021

20 cf Déclaration Macron à Londres le 4 février 2017

Mme Carrère d'Encausse, avait prévenu²¹ en 2002, 2004, et en 2019 des risques encourus par l'anglicisation de la langue française. Aujourd'hui, telle une vigie, elle alerte avec force la proche disparition du français : « **Il y a un moment où les choses deviendront irréversibles** ».

Les années de la Loi Toubon 1994 au rapport Tasca²² 2003 ont été le temps de l'installation de la langue anglaise dans les entreprises en France. Les années suivantes sont marquées par une résistance émergente au sein de la base du mouvement syndical. Elles ont été aussi celles de la construction du statut juridique²³ de la langue anglaise, par petites touches successives, dans les principaux domaines d'activité. La langue anglaise sera à terme juridiquement opposable et aura force de loi.

Il est donc indispensable d'avoir le courage de préserver et de faire vivre les langues au sein des entreprises. Garantir la place de la langue française comme langue de travail dans les entreprises suppose un cadre juridique à redéfinir et surtout une volonté²⁴ pour l'appliquer.

Les « zélites » ont neutralisé l'essentiel du dispositif juridique. Elles ont collaboré au déclassement de notre langue et contribué à son effacement au profit de l'anglais. Elles gèrent l'extinction du français comme langue universelle. Le peuple français n'en a absolument pas conscience.

Le congolais Alain Mabanckou, professeur de littérature francophone à l'Université de Californie avait tout compris : « la langue des affaires, voilà le vrai combat²⁵ ».

Le Sénégalais Monsieur Abdou Diouf, ex-Secrétaire général de la Francophonie, lors de son intervention à Paris le 20 juin 2011²⁶, avait insisté sur la responsabilité collective du maintien du français comme langue internationale. Il percevait déjà l'absence du français sur la scène mondiale.

En 2012 à Québec au 1er Forum mondial sur la langue française **il évoque le risque de son extinction²⁷**. : « *Ce dont nous avons besoin, avant toute chose, d'une prise de conscience à tous les niveaux (...). Ce dont nous avons besoin aussi c'est une réelle volonté politique (...). Cela veut dire, à l'échelle nationale, la volonté de ne pas brader sa propre langue (...).* » « *Il faut que les Français comprennent que leur influence dans le monde dépend aussi du rayonnement de leur langue, la seule avec l'anglais à être parlée sur les cinq continents.* »²⁸

Hélas, ce que M. Abdou Diouf qualifiait de risque en 2012 se réalise en 2022.

Le rapport de l'Académie Française transpire l'absence de volonté politique. Il pointe la responsabilité collective dans le processus de déclassement du français vers un franglais²⁹ et l'effacement du français au profit de l'anglais. Il parle d'une double fracture sociale et générationnelle.³⁰

21 Cf site internet de l'Académie française Rapport Hélène Carrère d'Encausse

22 Rapport de 15 pages sur l'usage de la langue française et les pratiques linguistiques. il constate que l'Etat ne montre pas l'exemple.

23 En l'absence de politique active, la commodité et le modèle mondial ont imposé leur solution. Face à cet état de fait, rares sont les regrets exprimés. Rapport Tasca page 7

24 Cf La loi 101 au Québec, sans laquelle le français aurait disparu.

25 Cf Le nouvel économiste du 16 novembre 2006 n°1366. « La trahison des clercs »

26 Discours 50 ans de la délégation du Québec à Paris

27 AFP 30 juin 2012, Abdou Diouf dénonce le désinérêt de la France pour la langue française dans le monde

28 Abdou Diouf Résister à l'anglais Le Journal du dimanche 23 avril 2006

29 Cf 1er Dictionnaire de 160 pages FRANCAIS-FRANGLAIS 2014 Editions First Alfred GILDER ISBN 978-2-7540-5827-8

30 Page 29 Risque de double fracture linguistique, sociale et générationnelle

En avril 2021, l'écrivain Alain Borer³¹ se posait la question du renoncement au français en ces termes : *« Aujourd'hui la langue française est en passe de s'effondrer en une sorte de dialecte de l'empire anglo-saxon — ce qui implique un autre Réel, autant qu'un infléchissement collectif des visions du monde et des relations humaines, dont aucun politique, semble-t-il, n'a la première idée. (...)» «Mais pourquoi renoncer au bonheur de parler français ?*

La conception du Droit est concernée par le renoncement au français. En effet, deux grandes conceptions du Droit sont en lice dans le monde. Le Droit écrit ou romain, véhiculé par le français et le Droit coutumier par l'anglais³². Le déclassement du français causera la défaite du Droit Romain.

15 années d'atteintes répétées de nos gouvernements contre notre langue ont conduit les francophones à se soumettre à l'anglais, et ce sans aucune injonction. ³³ Aujourd'hui, le principe de substitution non seulement ne soulève plus l'indignation dans l'opinion publique mais il s'est installé.

Cependant, avoir renoncé à la langue française ne semble pas suffisant. **Il reste maintenant à la rendre « inintelligible ».** L'invasion des anglicismes, la propagation de l'écriture inclusive et des nouveaux pronoms personnels brisent sa rigueur et la richesse de ses nuances.

~~Charpentée par la~~ foi chrétienne³⁴, la langue française relie les peuples à leurs racines. L'acharnement des politiques à renoncer à notre langue contribue à nier nos origines.

Sa défense aujourd'hui est vitale.³⁵

La plupart des candidats à la Présidence 2022 se réfèrent au général De Gaulle.

Qu'ils s'inspirent de sa lettre du 19 juillet 1962 adressée à son ministre !

« J'ai constaté, notamment dans le domaine militaire, un emploi excessif de la terminologie anglo-saxonne. Je vous serais obligé de donner des instructions pour que les termes étrangers soient proscrits chaque fois qu'un vocable français peut être employé, c'est-à-dire dans tous les cas. »

D'autres s'en rapportent à Mitterrand. Il écrivait en 1986 : *« Un peuple qui perd ses mots n'est plus entendu de personne. »*³⁶ Son Premier ministre Pierre Mauroy avait le souci du patrimoine linguistique de la France et, par là même, de son identité culturelle. *« Si tout ce qui est jeune, moderne et dynamique, si tout ce qui signifie technique et progrès, si tout ce qui est propre à faire rêver ne peut s'exprimer que dans une autre langue, il se crée à la limite une situation de colonisation portant atteinte à la dignité de la Nation. »*³⁷

19 mai 1974. Pour annoncer au monde entier son élection à la Présidence de la République française, **M. Giscard d'Estaing fait le choix de s'exprimer en anglais. Ainsi, un chef d'État d'un pays francophone dénie et dégrade le français de son statut de langue internationale.**

31 Alain Borer «Speak White» Pourquoi renoncer au bonheur de parler français? Tracts Gallimard 2021

32 Cf Interventions député Jacques MYARD, sur l'importance du français dans le cadre du Droit écrit.

33 Cf Revue Le nouveau Conservateur n°3 page 117 Comment les langues disparaissent ... P.M.Coûteaux ISSN2741-2524

34 Cf France catholique n°3756 11 février 2022 «Redécouvrir le sens chrétien des mots.» Pascal Raphaël Ambrogi

35 Pascal Raphaël Ambrogi , auteur du Dictionnaire culturel du christianisme , Ed. Honoré Champion 2021

36 François Mitterrand, Réflexions sur la politique extérieure de la France. Ed Fayard 1986

37 Rencontre internationale sur l'application des législations linguistiques dans les pays francophones, Ed. Haut comité de la langue française , Paris 1982

Le Président « Giscard à la barre »³⁸ a montré l'exemple, les élites ont perçu son message. Deux générations de français ont assisté dans une indifférence généralisée au lent et impitoyable sabordage de leur langue.

La responsabilité des politiques dans le choix du renoncement au français est immense. L'incompétence de l'État, son incurie et la trahison des hautes institutions sont la cause du délabrement de la langue française et de sa mise hors-jeu de la scène internationale.

« Un pays qui perd sa langue perd sa culture ; un pays qui perd sa culture perd son identité ; un pays qui perd son identité n'existe plus. C'est la plus grande catastrophe qui puisse lui arriver. »³⁹

Jean-Loup Cuisiniez, Chartres le 27 février 2022.

Jean-Loup Cuisiniez.

Porte-parole du Collectif intersyndical pour le droit de travailler en français en France (2007 – 2009).

Adresse électronique : jean-loup.c28@orange.fr

Cursus scolaire latin/grec.

Langues : Espagnol, Allemand, Portugais et Anglais Notions de russe et de japonais ' Alphabétisation près des migrants.

2009 Nomination à la commission de terminologie du ministère des finances au titre des personnalités qualifiées

Distinction nationale :

2004 : Lettre de félicitations du Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Monsieur Maurice Druon.

2008 : Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres.

Distinction internationale :

2004 Prix Lyse-Daniels contre le racisme, Québec.

2005 Cité par l'association allemande « Verein Deutsche Sprache » pour la défense de la langue allemande comme langue de travail en France avec les pays germanophones.

Publications :

« La langue, une revendication syndicale » Québec 2004.

« Le français, langue de travail ? » Croissance et Actualités, n° 28, 2005

« Faut-il parler anglais pour être européen ? » European Journal of Language Policy Liverpool University 2010

« Les bonnes pratiques linguistiques dans le monde du travail » dans Une francophonie en quête de sens Presses de l'Université Laval Québec 2014. ISBN 978-2-7637-2334-1

Communications :

« État et avenir de la langue française dans le cadre de la mondialisation », juin 2008.

38 «Giscard a la barre» slogan du candidat VGE, un calque des élections américaines.

39 Michel Serres -Défense et illustration de la langue française aujourd'hui , 2018 page 55

« Des discours sur le multilinguisme ...à la réalité de la langue unique », septembre 2008. États généraux du multilinguisme Sorbonne.

« La question linguistique est-elle une composante du dialogue social ? », juin 2009, 2e Assises Européennes du Plurilinguisme, Berlin. Observatoire Européen du Plurilinguisme.

Interventions :

Université d'été du MEDEF, 2007 : « Splendeurs du patrimoine linguistique ». Lyon juin 2008 Université Jean Moulin 7èmes entretiens de la francophonie. Rome, 2009, Forum Nazionale dei Giovani, : « Globalizzazione Linguistica ». Université de Genève 2010 « Langue économie et mondialisation ».

Commission Européenne Bruxelles 2011, Conférence -Débat «Diversité linguistique et langue française » Québec juillet 2012 1er Forum Mondial de La langue Française.

British Council Paris 2012 Language Rich Europe.

Paris 2013. Diversité linguistique et francophonie à l'heure du numérique Forum Groupement Français de l'Industrie et du Numérique.

BIBLIOGRAPHIE

Etiemble, Parlez vous français, 1964 , Ed Gallimard Collection Idées NRF

Jean -Claude Amboise, l'utilisation de la langue française, les garanties juridiques, Ed ANRT ISBN : 2-284-00732-5

Don Watson, The decay of public language , Death Sentence . 2003 Ed Random House Australia ISBN : 174051 206 5

Josef Pieper, Abus de langage abus de pouvoir, 2002. Ed Raphaël, ISBN : 2-88417-033-2

Alain Schiffres, My tailor is rich , but my français is poor. 2014 Ed First ISBN : 978-2-7540-5828-5

Barbara Cassin, Google -moi , la deuxième mission de l'Amérique, 2007 ,Ed Albin Michel ISBN : 978-2-226-17259-4

Philippe de Saint Robert, La cause du français, 1987 Ed La place royale, collection Contradictions, ISBN : 29060 43 007

Isabelle Mourral, Le sens des mots, 1997,Ed Editions de Paris ISBN : 2-85162-008-8

Claude Hagège, Combat pour le français, 2006, Ed Odile Jacob ISBN :2-7381-1692-2. Claude Hagège, Le français ,histoire d'un combat, 1996,, Le livre de poche n°4267

Claude Truchot, Europe : l'enjeu linguistique, 2008 Ed La documentation Française, ISSN 1763-6191

David Graddol The future of English 1998 , Ed The british Council English Language François Grin,Rapport Grin , 2005 ,l'enseignement des langue comme politique publique. Aron Lukacs Aspects économiques de l'inégalité linguistique avril 2007 Tatabanya Hongrie

Jean Paul Nerrière , Don't speak english. Parlez Globish 2004 , Ed Eyrolles ISBN 2-7081-3109-5

Michel Brûlé, Anglaid 2009, Les éditions Michel Brûlé Canada, ISBN:13 978-2-89485-431-0

Bernard Kouchner, Deux ou trois choses que je sais de nous , 2006, Editions Robert Laffont ISBN 2-221-10645-8, Chapitre 11 : L'anglais , avenir de la francophonie.

François Taillandier, La langue française au défi , 2009 , Ed Flammarion

Cécile Ladjali , Mauvaise langue , 2007,Ed Seuil ISBN: 978-2-02_093535-1

Alfred Gilder, Le petit dico Français-Français , 2014, Ed FIRST, ISBN:978-2-7540-5827-8

Pierre Merle, Le nouveau charabia, 2005, Ed Milan ISBN:2-7459-1856-7

Vincent de Gaulejac, La société malade de la gestion, idéologie gestionnaire. .2005.Ed Seuil ISBN2-02-068912-X Paul-Marie Coûteaux, Etre et parler français, 2006. Ed Perrin, ISBN:2-262-02336-0

Anne Queinnec, Quand les politiques massacrent la langue française, 2017 .Ed First ISBN 978-2-412-02369-3

Catherine Tasca, Rapport remis au au ministre de la culture, jean Jacques Aillagon 2003

Hélène Carrère d'Encausse, Rapport sur la communication institutionnelle 2022 Académie française. Rapport de l'association, Le droit de comprendre, « les français et leur langue en 2001»

Ogden Charles Kay : Basic English: 1934 The System of Basic English . Harcourt Brace

British American Scientific International and Commercial English

Michel Guillou , Francophonie- Puissance, L équilibre multipolaire 2005, Ed Ellipses ISBN 2-7298-2526-6

Philippe Rey, Le français a-t-il perdu sa langue? 2018, Ed Le1 les indispensables